

C- Utilisation du guide

Une étude de dangers s'articule autour des différentes parties présentées dans le logigramme ci-dessous. Les éléments du logigramme sont à évaluer sur la base de l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005.

Les différentes parties de l'étude de dangers sont présentées dans les chapitres du présent guide :

- des parties sont destinées à être utilisées directement dans les EDD (écrites en noir).
- d'autres parties (écrites en bleu) apportent des éléments visant à guider le rédacteur de l'EDD. L'ensemble des conseils méthodologiques permettant une bonne compréhension de la trame type est indiqué en couleur et précédé du symbole ⓘ.
- les éléments à compléter par le porteur de projet dans la trame sont quant à eux indiqués en *couleur et en italique* dans le texte.
- Des renvois vers des annexes informatives, permettant une meilleure compréhension des installations et fournissant des éléments de comparaison et d'appréciation, sont indiqués en vert et précédés du symbole ☒.

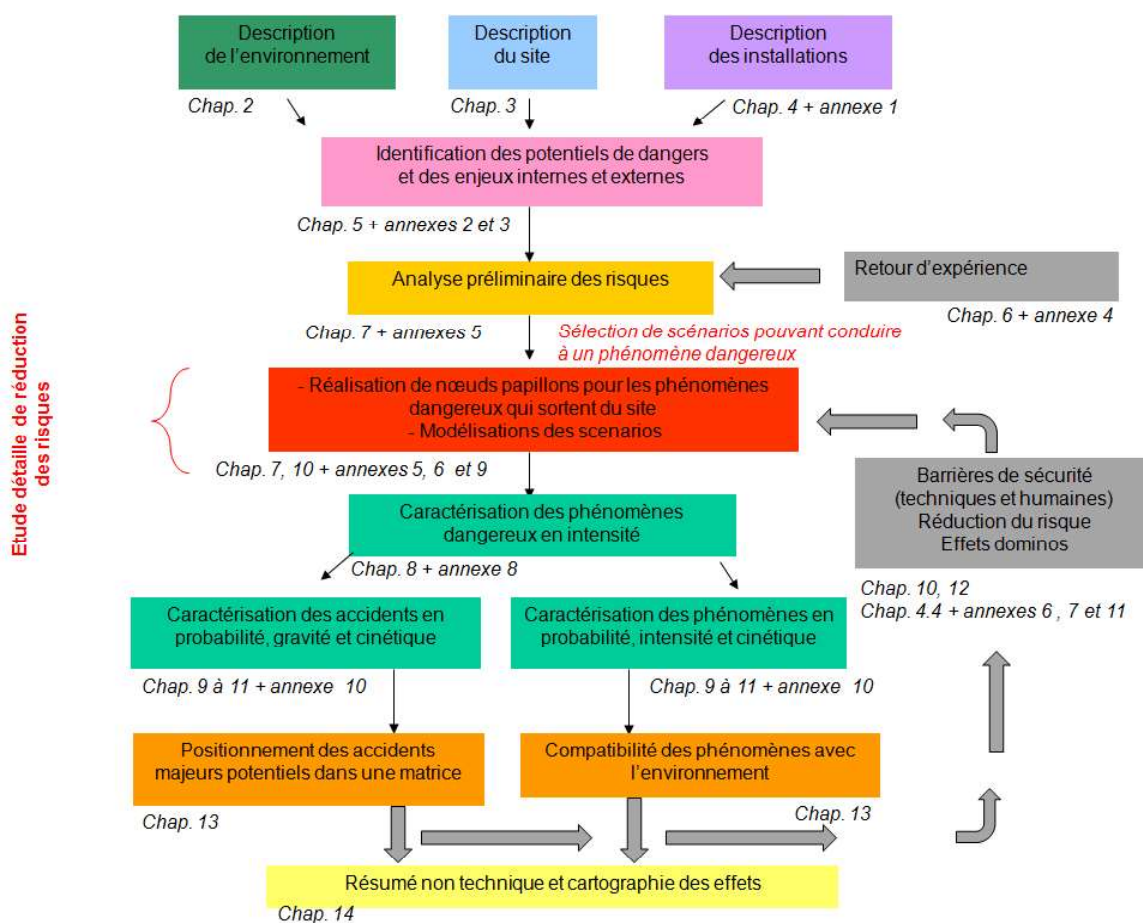


Figure 1 : Logigramme représentant l'articulation des différentes parties d'une étude de dangers